

PREAVIS MUNICIPAL N° 2-1/25

Au Conseil communal de et à Chavornay

52.04/YL/sw

Chavornay, le 10 mars 2025

Centre scolaire du Verneret, extension des infrastructures scolaires Demande de crédit de construction



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Préambule

Le 21 septembre 2023, le Conseil communal a accordé un crédit d'étude de CHF 577'000.- TTC à la Municipalité (Préavis n° 14-4/23), ayant comme objectif la construction d'une extension scolaire comprenant 10 salles de classes standards et 2 salles spéciales. En date du 5 décembre 2024, la Municipalité a présenté un avant-projet de l'implantation, de la volumétrie ainsi que de la composition du bâtiment.

Objet du préavis

Par le biais du présent préavis, la Municipalité propose au Conseil communal l'extension des infrastructures scolaires par la réalisation d'un bâtiment pont reliant les bâtiments existants B & C.

Rappel étude démographique

Pour rappel, comme stipulé dans le préavis 14-4/23, l'étude démographique élaborée en janvier 2023 par Microgis, société spécialisée dans le domaine des projections de développement des communes et de leur population ainsi que la planification scolaire, met en évidence l'augmentation toujours croissante de la population des communes de l'ASAICE, ceci plus fortement sur la commune de Chavornay.

Les conclusions du rapport d'expertise font apparaître une progression des élèves jusqu'à un effectif de 1160 à l'horizon 2030 puis une stabilité jusqu'en 2040.

L'étude démontre que nous aurons besoin de 5 classes supplémentaires pour les degrés primaires (1-8P) et 3 classes supplémentaires pour le secondaire (9-11P).

A cela il faut ajouter 2 salles de classes spéciales pouvant recevoir des activités créatrices manuelles et d'arts visuels.

Après consultation et discussion avec la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée), il s'est avéré que le complément en salle des maîtres, locaux dévolus à la Direction, ainsi qu'un espace dédié aux PPLS pouvait être dissocié et réalisé dans un 2^{ème} temps.

Cette extension figure au plan des investissements avec une réalisation prévue en 2025.

Descriptif du projet

Afin de pouvoir procéder à la réalisation de ce bâtiment, les Portakabins existants depuis 30 ans seront démantelés et recyclés. Pour abriter les locataires des Portakabins actuels, une construction modulaire provisoire sera érigée dans la cour des bâtiments A et AA. La classe d'ACT légers / arts visuels ainsi que les locaux abritant l'accueil des enfants (UAPE) et des sanitaires y seront installés.

La nouvelle extension sera composée d'une dalle pont principale en béton et de 2 étages en construction bois. Au rez-de chaussée, sera érigée la salle spéciale ACT/TM (travaux manuels légers) avec un WC individuel. Le 1^{er} étage sera composé de 5 classes standards et d'un bloc sanitaires. La salle de musique actuelle sera conservée mais temporairement relogée dans la salle des répétitions (salle à l'étage de l'ancienne grande salle). Le 2^{ème} étage sera aussi composé de 5 classes standards, une salle d'arts visuels et d'un bloc sanitaires. L'accès à ce bâtiment pourra se faire par un escalier principal et une liaison de niveau avec le bâtiment B. La liaison avec le bâtiment C se fera avec un escalier de 5 marches ainsi que des plates-formes élévatrices pour les personnes à mobilité réduite et le matériel de conciergerie.

Les revêtements des sols, murs, plafonds seront de nature similaire au bâtiment C, ceux-ci donnant entière satisfaction aux utilisateurs et au service de conciergerie. Un système de ventilation double flux sera installé dans les salles de classe. Le bâtiment sera relié au chauffage à distance (CAD) en cours d'installation sur le site. La toiture sera recouverte de panneaux photovoltaïques.

Les extérieurs seront aménagés d'espaces verts arborisés ainsi que d'espaces en enrobés et d'escaliers / gradins en béton.

Suite à la présentation du projet au corps enseignant, un groupe de travail formé d'élèves et d'enseignants sera mis en place pour l'étude finale des aménagements extérieurs. De plus, une séance avec les responsables des différentes branches spéciales (musique, arts visuels, travaux manuels légers et informatique) a été organisée pour répondre au maximum aux attentes des besoins particuliers.

Organisation du projet

A ce jour, la mise à l'enquête est terminée, le permis de construire est délivré et les plans d'exécution sont quasiment terminés. Les soumissions de tous les corps de métiers sont rentrées et le coût des travaux connu. Les soumissions sont en cours d'analyse approfondie afin d'adjuger les mandats aux entreprises, sous réserve de l'approbation du Conseil communal.

Dans un premier temps, la construction modulaire sera mise en service afin d'accueillir ses utilisateurs. Ensuite les Portakabins existants seront démolis et la construction nouvelle pourra débuter. Les travaux du gros œuvre sont prévus sur 5 mois et le second œuvre jusqu'au mois de juin 2026. Pendant les travaux, une partie du site sera sécurisé avec des barrières heras et un cheminement sécurisé sera mis en place pour les élèves et les enseignants.

Planning des travaux

	Juin 25	Juil 25	Août 25	Sept 25	Octo 25	Nove 25	Déce 25	Janv 26	Févr 26	Mars 26	Avri 26	Mai 26	Juin 26	Juil 26	Août 26
Montage modulaires															
Déménagements															
Démontage Portakabins															
Gros œuvre															
Second œuvre															
Aménagement extérieurs															
Travaux de retouches															
Aménagement intérieurs															

Financement

Le financement sera assuré par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

Un compte d'investissement sera ouvert sous le chapitre 21706 « Bâtiment scolaire » amortissable en 30 ans, exception pour le mobilier qui sera amorti en 10 ans et les tableaux interactifs et les projecteurs qui seront amortis en 5 ans. (durées d'amortissements imposées par MCH2).

Charges annuelles

Amortissement (Bâtiment)	30 ans	CHF 7'173'300.00 : 30	CHF	239'110.00
Amortissement (Mobilier)	10 ans	CHF 363'220.00 : 10	CHF	36'322.00
Amortissement (Informatique)	5 ans	CHF 86'480.00 : 5	CHF	17'296.00
Intérêt annuel moyen		CHF 7'623'000.00 x 0.5 x 1%	CHF	38'115.00
Charges annuelles moyennes			CHF	330'843.00

Des préfinancements ont été constitués par le passé et figurent au bilan des comptes de l'année 2025 sous les comptes no. 2930.00 « Préfinancement photovoltaïque infrastructures communales » et no. 2930.01 « Préfinancement nouveau collège ».

Les réserves de préfinancement doivent commencer à être dissoutes dès le début de l'amortissement de l'immobilisation préfinancée. Les prélèvements sur la réserve de préfinancement s'effectuent par tranches annuelles et selon la durée d'utilisation de l'immobilisation préfinancée, soit 30 ans pour ces investissements. Ces dissolutions sont comptabilisées par l'inscription de revenus extraordinaires dans le compte 4893 « Prélèvement sur les préfinancements ».

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 2-1/25,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- d'autoriser la Municipalité à procéder l'extension des infrastructures scolaires par la construction d'un bâtiment sur le site du Verneret, et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 7'623'000.- TTC.
- La dépense sera réglée par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

La Syndique



Le Secrétaire



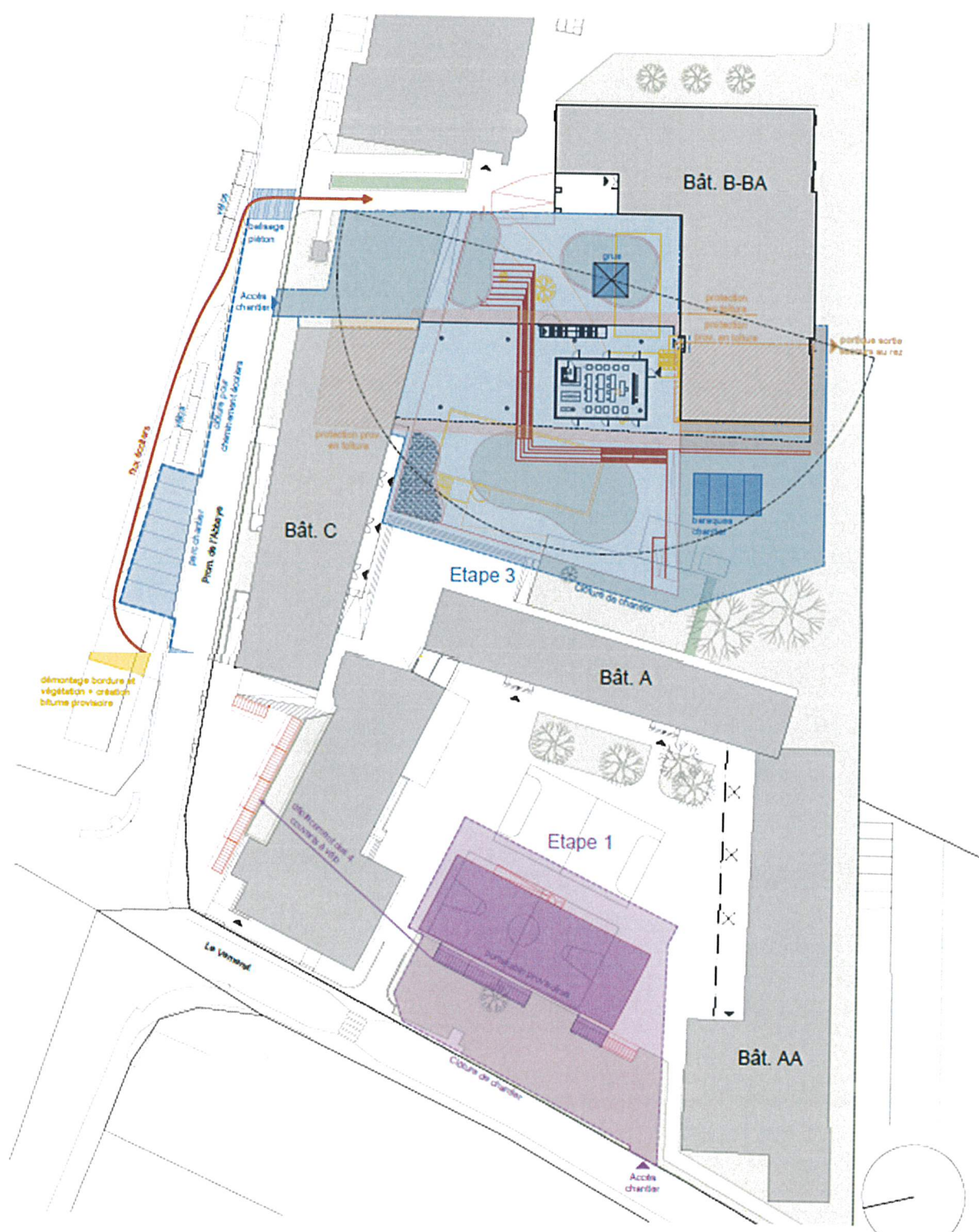
Délégué de la Municipalité :

Océane Auzepy Renard, Municipale, 078 330.72.87.

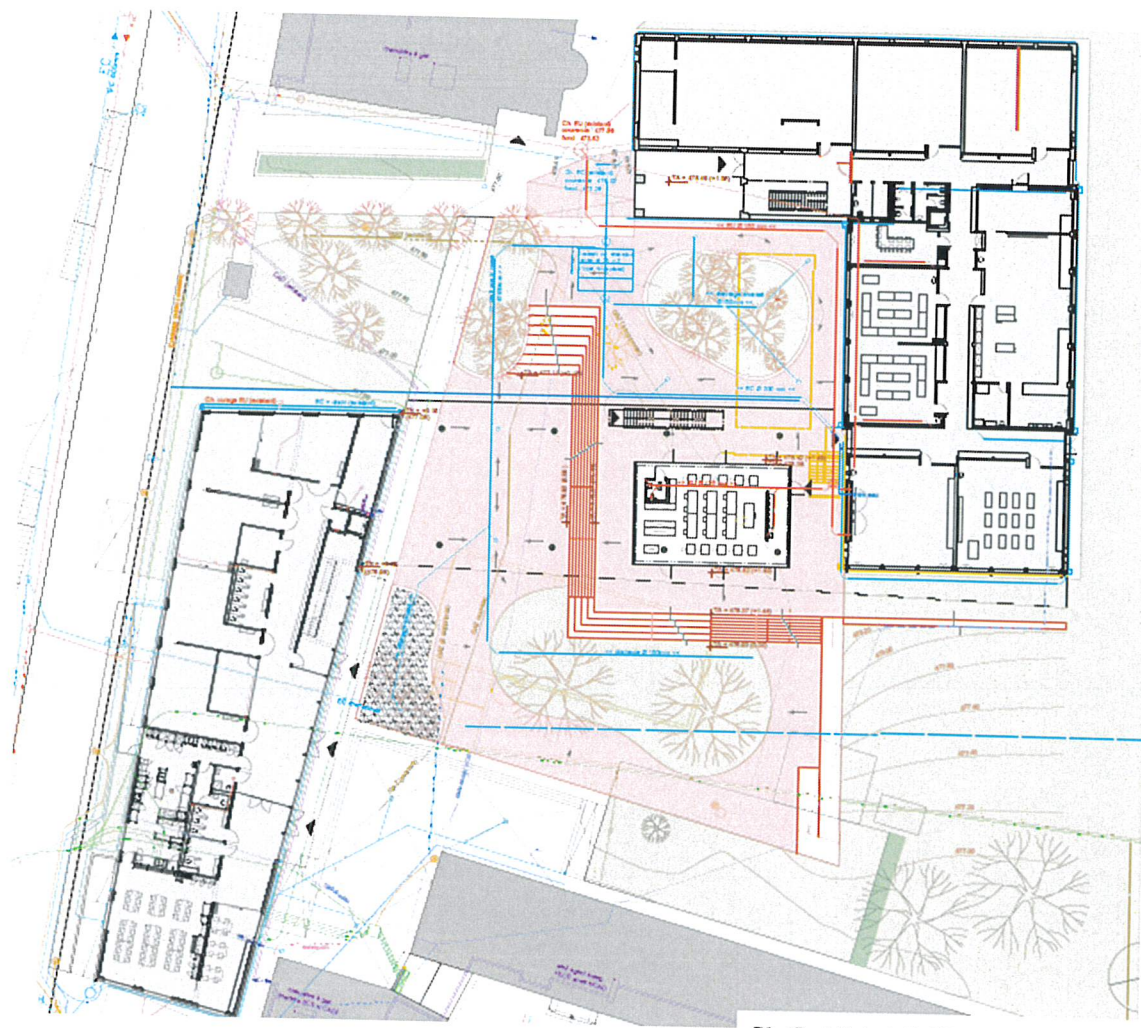
Yves Leuenberger, Municipal, 078 612.42.02.

Annexe 1 – Plans du bâtiment

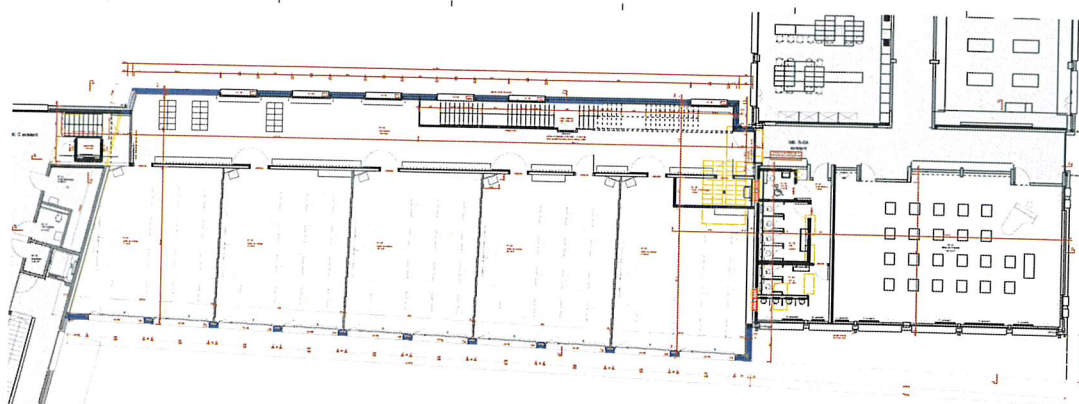
Installation de chantier, rayon de la grue, accès sécurisés et construction modulaire



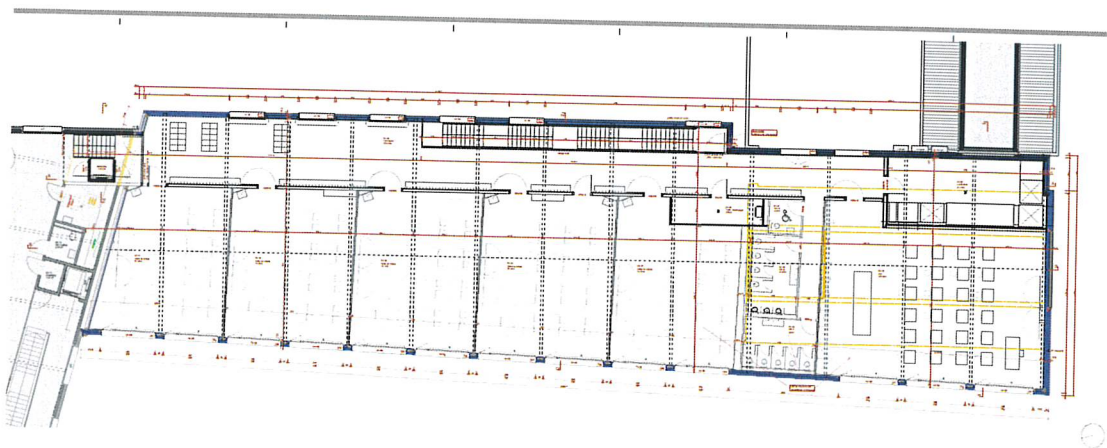
Rez-de-chaussée et aménagements extérieurs.



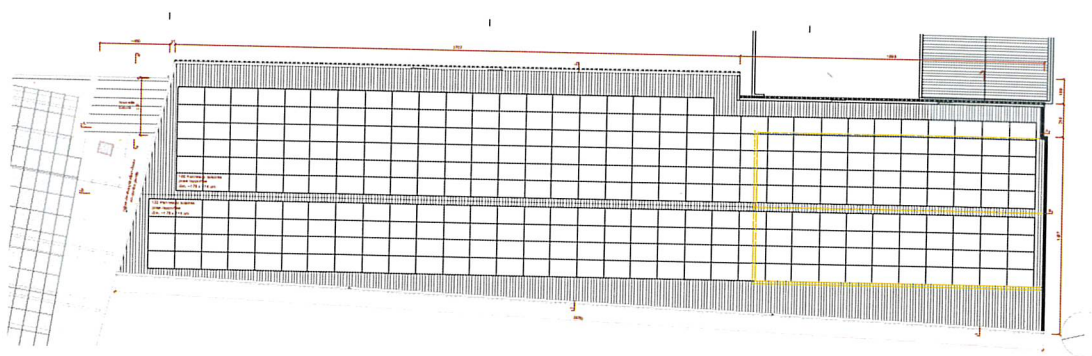
Etage 1.



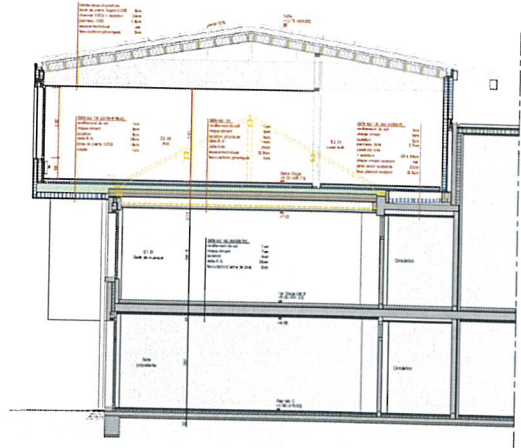
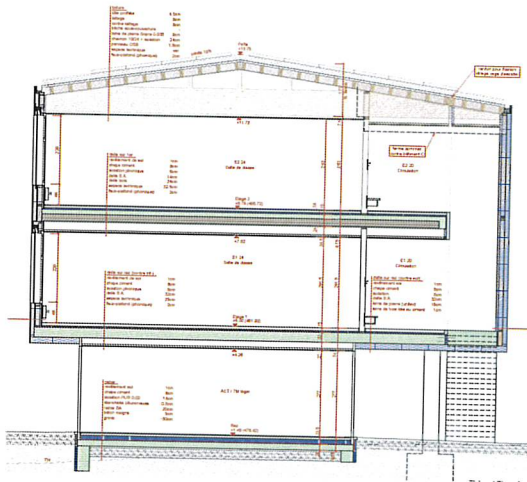
Etage 2.



Toiture.



Profils.



Façades Est / Ouest.

